076-247600505-20230921-090-2023-DE

Accusé certifié exécutoire



Réception par le préfet : 26/09/2023 Affichage : 03/10/2023

L'An deux mille vingt-trois, le vingt et un du mois de septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 15 septembre 2023.

Etaient présents: LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANOUVILLE-VILMESNIL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUTE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REVET Géraldine, Conseillère Titulaire de Goderville, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de Goderville, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Pouvoirs de:

- Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUTE à M. MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE,
- M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- M. JEZEQUEL David, Maire d'HOUQUETOT à M. SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE
- Mme COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de Goderville
- M. LEROUX Christian, Conseiller Titulaire de GONFREVILLE-CAILLOT à M. NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT

<u>Assistaient également à la réunion</u>: Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale, Mme GADONNA Angélique, Administration Générale.

Secrétaire de Séance : M. GOUPIL Gervais

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	36
Quorum	22
Nombre de votants	42

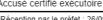
Délibération n° 090/2023

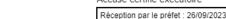
<u>OBJET</u> : : DELIBERATION AUTORISANT LE PRESIDENT A LANCER, SIGNER ET CONVENTIONNER LE MARCHÉ « MISE EN PLACE, HÉBERGEMENT ET MAINTENANCE D'UN LOGICIEL SIRH »

076-247600505-20230921-090-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Affichage: 03/10/2023







Délibération n° 090/2023

OBJET : DELIBERATION AUTORISANT LE PRESIDENT A LANCER, SIGNER ET CONVENTIONNER LE MARCHÉ « MISE EN PLACE, HÉBERGEMENT ET MAINTENANCE D'UN LOGICIEL SIRH »

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des **Collectivités Territoriales:**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ; Vu le Code de la Commande publique ;

Considérant que La Communauté de Communes et le CIAS confient depuis plusieurs années le traitement informatique des paies (rémunérations et indemnités) du personnel et des élus, relevant de leur autorité, au Centre de Gestion de Seine Maritime.

Considérant qu'il est nécessaire d'acquérir un Système d'Information en Ressources Humaines (SIRH) pour réaliser l'établissement de la paie et le suivi des carrières des agents, la Communauté de Communes lance une consultation pour la fourniture d'un logiciel en Ressources Humaines,

Considérant que les conditions d'emploi des agents de la Communauté de Communes, Campagne de Caux et du CIAS étant relativement proches et les problématiques de ressources humaines étant communes, il semble cohérent de disposer d'un SIRH commun pour l'ensemble des agents, et ceci dans un contexte d'harmonisation des pratiques.

Le montant maximum du marché est de 50 000€ TTC pour la première année et de 22 500€ TTC pour les trois autres années. Le marché est ainsi passé pour une durée de quatre années.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

Par 32 voix pour, 4 voix contre de Mesdames LECARPENTIER Véronique et SCHUFT Emmanuelle et Messieurs BAYOU Anthony et QUESADA Antonio et 6 abstentions de Mesdames DHERVILLEZ Pascale, LESAUVAGE Huguette et Messieurs LEROUX Christian, MALO Jean-Claude, RIVOALLAN Pierre et VANDERMEERSCH Aldric.

- D'AUTORISER Le Président à lancer le marché de fourniture SIRH
- D'AUTORISER le Président à retenir le candidat le mieux-disant, après avis de la Commission d'Appels d'Offres
- D'APPROUVER ET D'INSCRIRE cette dépense au budget 2023

Serge GIRARD, Président de la Communauté de Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes Campagne de Caux 52 Impasse du Lin 76110 GODERVILLE